

LE SAINT-MAURICIEN



FLASH N° 78

www.mairie-saint-maurice-montcouronne.fr

Le Conseil Municipal du 8/12/2016

- ◇ **Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité** la suppression d'un poste à temps plein d'adjoint administratif de 2ème classe, et la création d'un poste à temps plein d'adjoint administratif de 1ère classe.
- ◇ **Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité** l'adhésion de la commune à compter du 1er janvier 2018 à la compétence « Gestion des eaux pluviales » de la branche assainissement du SIBSO et demande le transfert de la gestion du réseau des eaux pluviales communal au SIBSO à la même date.
- ◇ **Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité**, l'élection des 2 représentants de la commune, au 1er janvier 2017, au sein du nouveau syndicat issu de la fusion du Syndicat Intercommunal pour l'Adduction de l'Eau Potable de la Région d'Angervilliers, du Syndicat Intercommunal des Eaux de Lavenelle, du Syndicat Intercommunal des Eaux du Roi, du Syndicat Intercommunal des Eaux de Souzy-la-Briche, Mauchamps, Torfou et Chauffour-lès-Etrechy. Sont élus : **Messieurs Serge ZUMELLO et William BERRICHILLO en tant que délégués.**
- ◇ **Le Conseil Municipal**, suite à la démission de M. William BERRICHILLO de ses fonctions de premier maire adjoint, a voté, à la majorité absolue, 9 pour, 7 contre et 3 nul, l'élection du nouveau premier adjoint en la personne de **M. Jean Marc PARIS.**



TELETHON : Une fois de plus vous avez su relever le challenge, être au rendez vous de plus de 30 activités organisées pour vous. Oui, 30 activités en hommage à 30 ans de TELETHON. Les enfants de l'école primaire ont démarré les festivités le jeudi 1er décembre avec un rallye interclasses. Le formidable élan de solidarité et de partage s'est poursuivi le vendredi et le samedi dans la bonne humeur. Pour rappel, vous avez permis de reverser à l'AFM Téléthon 4379,95 € en 2014, 5741 € en 2015 et 5364 € cette année ! BRAVO !

Ouverture exceptionnelle de la Mairie le samedi 31 décembre 2016 de 10H à 12H pour les inscriptions sur les listes électorales.

Tout feux d'artifice dans les lieux publics de la commune, doit être sous la responsabilité d'un artificier avec agrément à jour et avoir fait l'objet un mois avant d'une demande d'autorisation avec avis favorable de la Mairie.

LE CIMETIERE : Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité le 15 avril 2016 le règlement du cimetière du village afin d'assurer le bon ordre, la décence, la sécurité, la salubrité et la tranquillité publique dans ce lieu. Le texte complet du Règlement est affiché dans les vitrines devant la mairie et à l'entrée du cimetière.

Rentrée scolaire 2017 : Pour sa bonne préparation, les nouveaux arrivants dans le village ainsi que les parents de futurs élèves de Petite section de maternelle, sont invités à inscrire leurs enfants en mairie dès que possible.



Noël des enfants

Comme chaque année le Noël des enfants organisé par le comité des fêtes, a émerveillé petits et grands. Le père Noël était plus vrai que nature !

Repas de Noël des Anciens

C'était la fête le 11 décembre lors du repas de Noël du CCAS.

Un bon repas, quelques pas de danse, l'ambiance était au rendez vous.



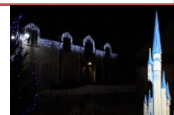
LES NUMEROS D'URGENCE

SAMU > 15 SAPEURS POMPIERS > 18 GENDARMERIE > 17 N. UNIQUE D'URGENCE EUROPÉEN > 112

MAIRIE DE SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE

www.mairie-saint-maurice-montcouronne.fr

Tél. : 01 64 58 91 55 - Fax : 01 64 58 83 80 - Email : mairie-saint-maurice-accueil@wanadoo.fr



Pout Toi du Monde

Des nouvelles de Karma, notre petit filleul Tibétain qui vit au Tibetan Children's Village de Bylakuppe dans l'état du Karnataka (Inde). Il va bien. Il a maintenant 11 ans et demi et suit une scolarité normale. Il doit, durant le mois de décembre, passer ses examens de fin de premier semestre. Pour Toi du Monde remercie tous ceux qui l'aident à s'épanouir et vous souhaite une excellente année 2017.



CONSTRUCTIONS SAUVAGES

Une réunion de travail s'est déroulée le lundi 7 novembre à la Mairie de Saint Maurice en présence de Madame Josiane Chevallier, Préfète de l'Essonne, les services de l'Etat du département, Monsieur Jean-Raymond Hugonnet, Président de l'union des Maires de l'Essonne, la Gendarmerie, Monsieur Serge Zumello, les adjoints et conseillers municipaux afin de faire avancer le dossier relatif aux constructions illégales chemin de Prédécelle.



Madame Josiane Chevallier a rappelé que la Mairie avait juridiquement fait tout ce qui était en son pouvoir afin de faire avancer ce dossier

mais qu'il convenait au services de l'Etat d'apporter un soutien technique dans le cadre de l'application de la Loi. Après plusieurs décisions de justice favorables à la Mairie, la Commune de Saint Maurice Montcouronne fait l'objet d'un soutien des services de la Préfecture afin de trouver une issue favorable à ce dossier. Il est prévu que les services de

Madame Josiane Chevallier reviennent rapidement vers la Commune afin d'indiquer les différentes étapes de règlement et d'avancement que nous pouvons envisager sur l'année 2017.



YOGA CLUB

Le yoga club vous propose deux séances à thème :
Le samedi 14 janvier de 10h à 11h30, yoga parents enfants, salle des mariages
Le samedi 28 janvier de 10h30 à 12h, deuxième do-in de l'année, sur le thème de l'hiver, salle des mariages.
Pensez à vous inscrire : 07.83.12.14.16
yogaclubsaintmo@gmail.com

CAMBRIOLAGE : Le dimanche 4/12/16, la brigade a constaté un cambriolage à Saint-Maurice Montcouronne, allée de la Porterie. Les auteurs ont forcé une porte fenêtre donnant sur l'arrière de la maison fouillé sommairement les chambres et dérobé des bijoux. Si vous êtes témoins de faits similaires, **appeler immédiatement le 17** afin que les patrouilles au plus près de lieux se déplacent rapidement.



Le plan Local d'urbanisme de la commune de Saint Maurice Montcouronne a fait l'objet courant 2016 d'une procédure de modification. Le dossier est consultable en ligne sur le site de la Mairie de Saint Maurice à la rubrique " service - urbanisme " où chacun pourra y trouver le règlement, le rapport et le zonage du Plan Local d'Urbanisme dans sa version corrigée et à jour. Accompagnée par un cabinet spécialisé en charge d'aider la Commune à se conformer aux exigences de la Loi dite ALUR du 24 mars 2015, l'équipe municipale a entrepris une phase de révision plus complète et plus technique du PLU. Afin de pouvoir échanger avec les habitants de Saint Maurice Montcouronne, deux réunions publiques seront programmées en 2017 dans le cadre des procédures de révisions et d'enquête publique conjointe.

EVÈNEMENTS À VENIR

SAMEDI 15 JANVIER : soirée « Tout est permis » organisée par les Petit's loups, salle polyvalente

SAMEDI 21 JANVIER : Vœux du Maire, salle polyvalente

SAMEDI 28 JANVIER : Soirée Loto de 20h à minuit, par le Comité des fêtes - salle polyvalente

SAMEDI 4 FÉVRIER : Bal FUN COUNTRY - salle polyvalente

SAMEDI 25 FÉVRIER : Spectacle « ECHAFAUDAGE » par la Bibliothèque - salle polyvalente

MAIRIE DE SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE

5, rue de Bourguignette (91530) - ESSONNE

Tél. : 01 64 58 91 55 - Fax : 01 64 58 83 80

Email : mairie-saint-maurice@wanadoo.fr

www.mairie-saint-maurice-montcouronne.fr

